

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018****N°2018- CC-6S-DDH-43**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Jeudi 20 du mois de Septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD - Mmes Ghislaine GISORS - Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - MM. Patrice PIERRE-JUSTIN - Cédric CORNET - Mmes Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - MM. Éric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE - Mme Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE - M. René NOEL.

EXCUSES : M. Francis BAPTISTE (Procuration à Christian BAPTISTE) - Mme Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE (Procuration à Jean-Pierre DUPONT) - Mmes Maguy THOMAR (Procuration à Nadia CELINI) - Roberte MERI - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - M. Raymond PARSHAD - Mme Christiane CLARA ép. DELANNAY.

ABSENTES : Mmes Michelle MAXO - Diana PERRAN.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : ADOPTION DE LA MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant l'évolution des effectifs, des compétences et des services de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant ;

Considérant la volonté de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant de renforcer l'efficacité de son administration et de la direction générale en charge de l'administration et de l'organisation de l'ensemble des services ;

Considérant également les ajustements proposés dans l'organisation des services comme suit :

- Remplacement de la Direction de l'Evaluation des Politiques Publiques par une mission rattachée à la Direction Générale Adjointe des Services dans le cadre d'une cellule d'appui ;
- Mise en place d'un service dédié à la gestion de la taxe de séjour au sein de la Direction du Budget et des Ressources - Pôle Fiscalité, consécutive au transfert de la compétence tourisme ;
- De plus, dans le souci de renforcer l'esprit communautaire, la Communauté d'Agglomération a choisi d'institutionnaliser deux instances permanentes « La Conférence des directions générales du territoire » rattachée à la Direction Générale des Services, pendant de « La Conférence des Maires » rattachée au Président de la CARL.

Considérant l'obligation de mise à jour de l'organigramme ;

Considérant l'avis **favorable** du Comité Technique placé auprès du CDG 971 en date du 31 août 2018 ;

Considérant l'avis **favorable** de la commission Finances et Ressources Humaines du 07 Septembre 2018 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;

DECIDE :

Article 1 : De valider la mise à jour de l'organigramme de l'administration communautaire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant jointe en annexe.

Article 2 : De donner mandat au Président de la Communauté pour prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, le 20 Septembre 2018

**Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,**

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,

**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT**

Jean-Pierre DUPONT

